



APLD demi-journée ...

Ce n'est pas à nous de tout supporter !

Nous avons interpellé la direction suite aux remontées de terrain concernant l'organisation du travail avec la mise en place de demi-journée en APLD.

"Dans le contexte sanitaire de ce début d'année vous organisez dans les services une mise en place de l'APLD en demi-journée.

Pour la CGT cette organisation du travail est contestable.

Nous vous rappelons :

Que l'APLD à la RD2 n'est pas mis en place pour amortir l'approvisionnement de pièce tels les semi-conducteurs. (Nous ne sommes pas liés à la production)

Que les mesures sanitaires telles que les journées APLD à la RD2 tout autant que la mise en place du télétravail renforcé permettent de limiter les cas contact et la présence de tout le personnel sur site.

La mise en place de l'APLD sur des demi-journées pénalise pécuniairement les salariés par leur déplacement pour venir au travail (consommation de carburant) et la perte de salaire sur la seconde partie de journée.

De plus, cette organisation du travail augmente le risque, accident de trajet/travail, ainsi que la pollution générée par une augmentation de trafic inutile.

Enfin, cette organisation du travail n'a aucun impact positif sur la non-propagation du virus.

Votre organisation n'a pour effet et intérêt qu'une économie sur les salaires pris en charge par la collectivité.

Nous vous demandons donc de revoir l'organisation de la mise en place de l'APLD sur des journées complète."

L'argumentation hiérarchique parlant de solidarité n'est pas recevable.
Nous nous devons d'être solidaire pour refuser ces demi-journées d'APLD.